



ASSOCIATION
TOURANGELLE DES
FUTURS
ORTHOPHONISTES



SORC-FNO



UFMICT CGT



Jeudi 5 octobre 2017

Les orthophonistes de la Région Centre Val de Loire réagissent au décret passé en douce

La parution du décret du 9 août reclassant les orthophonistes hospitaliers fait réagir vivement les étudiants en orthophonie et les professionnels de la région Centre Val de Loire.

Nous, étudiants, enseignants, maîtres de stage et professionnels salariés et libéraux orthophonistes réunis en assemblée générale le 26 septembre 2017, constatons que l'attractivité des postes est toujours insuffisante et que le gouvernement déconsidère sciemment la profession, en connaissance de cause.

Favoriser le virage ambulatoire à tout crin souhaité par la précédente Ministre de la Santé est bien un choix réitéré et confirmé par le décret, au détriment de la formation des professionnels de demain et au détriment des besoins de soins des patients.

Nous constatons amèrement qu'un tiers des postes hospitaliers et plus généralement des postes salariés sont désormais vacants alors que les missions de soins des établissements ne peuvent être assumées par les libéraux.

Après une absence de dialogue sous le précédent gouvernement, une quarantaine de communiqués de presse régionaux et nationaux, des manifestations à Paris ou en région, quatre refus au Conseil Supérieur de la Fonction Hospitalière par les organisations représentatives, un manifeste fort de plus de 500 soutiens de médecins et PU-PH, publié dans Le Monde le 11 janvier 2017, des pétitions (numériques et papier) signées par des milliers de patients et professionnels, **nous appelons les étudiants et orthophonistes à se réunir dans chaque Centre de Formation Universitaire pour mettre en débat une grève de toutes leurs activités d'enseignement, d'encadrement de stage, de mémoire et d'examens pour manifester notre opposition au décret de reclassement des rééducateurs de la fonction publique hospitalière.**

Seules les grilles salariales des professions BAC+5 de la FHP, tenant ainsi compte de nos qualifications, compétences et de notre niveau de formation initiale, pourraient permettre le maintien des soins orthophoniques hospitaliers, **indispensables et irremplaçables.**

Nous exigeons la publication d'une grille correspondant à notre niveau de qualification.

Une délégation régionale composée d'étudiants et professionnels sera présente lors du Congrès de la Fédération Hospitalière de France le 18 octobre à Blois et demande une audience au président de la FHF.

Nous continuerons à interpeller les élus (députés et sénateurs, membres du gouvernement) et à défendre nos patients niés dans leurs besoins de soins.

Les orthophonistes et étudiants orthophonistes mobilisés en région Centre Val de Loire.